



CERCLE DE VOILE DE CAZAUX-LAC



AVIS DE COURSE

7^{ème} COUPE D'AQUITAINE BANQUE POPULAIRE

20 et 21 septembre 2008, LAC DE CAZAUX, FRANCE

I - AUTORITE ORGANISATRICE

Le CERCLE DE VOILE DE CAZAUX-LAC, affilié à la Fédération Française de Voile, et la LIGUE D'AQUITAINE DE VOILE organisent les 20 et 21 Septembre 2008, la 7^{ème} Coupe d'Aquitaine - Banque Populaire sur le Lac de Cazaux, France.

II – CLASSES ADMISES A COURIR

- Intersérie dériveurs simples et doubles
- Optimist
- PAV : B293, Race, Open, Fun Kid
- Intersérie Catamarans
- Intersérie Quillards de sport
- HN
- VRC

III - REGLES APPLICABLES

L'épreuve est régie par les Règles de Course à la Voile 2005 - 2008, les Règles de handicap pour les classes concernées, l'Avis de Course et les Instructions de Course.

IV - ELIGIBILITE

Les propriétaires doivent être membres de leur Association Nationale de Classe et d'un Club de voile affilié.

V - INSCRIPTION

La pré inscription est obligatoire, et devra parvenir au secrétariat du CVCL à l'adresse suivante : Hervé DUCHESNE-FERCHAL 38 rue de Chaut 33170 GRADIGNAN, au plus tard le SAMEDI 13 SEPTEMBRE 2008.

La confirmation des inscriptions aura lieu au Cercle de Voile de Cazaux-Lac, le Samedi 20 septembre, de 09 heures locales à 14 heures locales.

Les frais d'inscription sont fixés à 11 € pour les benjamins et les minimes ; 15 € par coureur ainsi que pour les accompagnateurs. Ce montant inclut l'invitation des coureurs aux manifestations organisées par le Club (pot d'accueil, repas du samedi soir), ainsi que les prix distribués.

Au-delà du 13 septembre, les droits d'inscriptions seront majorés : **18€** pour les coureurs sauf pour les minimes et benjamins : **14€**. Les accompagnateurs pourront s'inscrire sur place dans la limite des places disponibles pour le repas pour la somme de 15€. Pour la catégorie **VRC**, les droits d'inscription sont de **6€** par jour (hors repas).

VI - RESPONSABILITE

Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables de toute perte, accident ou blessure.

VII - ASSURANCE

Les propriétaires des bateaux (y compris les concurrents) doivent être assurés contre les pertes, accidents, blessures aux personnes, bateaux et équipements en tout moment, pour un montant d'au moins 760 000 € depuis la confirmation de leur inscription jusqu'à leur départ de Cazaux.

VIII - PUBLICITE

Cette épreuve est classée Catégorie C selon l'article 20 du règlement ISAF.

IX - SYSTEME DE CLASSEMENT

Le système de points a minima, RCV A4.1, s'appliquera.

X - INSTRUCTIONS DE COURSE

Les Instructions de Course seront disponibles au Secrétariat du Cercle de Voile de Cazaux-Lac jusqu'au Samedi 20 septembre, 13 heures locales pour INQ, HN et VRC, et 14 heures locales pour dériveurs PAV et catamarans

XI - PARCOURS

Les parcours seront de type trapèze (Optimist, PAV), "bananes" (dériveurs et catamarans), trapèze ou bananes (VRC), triangle ou côtiers (HN, quillards). Six courses sont prévues (sauf VRC). Une course pourra être retirée pour le classement de chaque bateau si trois courses validées sont courues. Deux courses valides sont nécessaires pour valider l'épreuve.

XII - PENALITE DE REMPLACEMENT

La RCV 44.2, rotation de 720°, s'appliquera.

XIII - PROGRAMME

Samedi 20 septembre : 10h à 14h : Accueil, inscriptions pour toutes séries
11h : Une ou plusieurs courses pour VRC.
14h : Une ou plusieurs courses pour INQ et HN.
15h : Une ou plusieurs courses pour Optimist, Dériveurs,PAV,Catamarans
19h : Pot d'accueil au Club puis dîner.

Dimanche 21 septembre : 10h : Une ou plusieurs courses toutes séries.
15h : Dernier signal d'Avertissement possible
17h : Remise des prix.

Contacts : CVCL : 05-56-22-91-00 **Mail** : cvcl@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.cercle-de-voile-cazaux-lac.com/>

*Partenaire officiel de
la Ligue d'Aquitaine de Voile*

